



HAL
open science

Quelques hypothèses à propos de la structuration interne des périodes

Mathieu Avanzi

► **To cite this version:**

Mathieu Avanzi. Quelques hypothèses à propos de la structuration interne des périodes. Quelques hypothèses à propos de la structuration interne des périodes, Aug 2005, Aix-en-Provence, France. non paginé. hal-00334683

HAL Id: hal-00334683

<https://hal.science/hal-00334683v1>

Submitted on 27 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelques hypothèses à propos de la structuration interne des périodes

Mathieu Avanzi

mathieu.avanzi@unine.ch

Université de Neuchâtel

Abstract : Little previous work has been concerned with the relation between prosody and spontaneous spoken discourse. In order to contribute to the development of a theoretical framework which would integrate prosodic features into speech, I propose to incorporate in the principles of the Berrendonner & Béguelin's macrosyntactic approach [groupe de Fribourg] (§1) some aspects of the prosodic model initiated by Lacheret [2002, 2003] (§2). The results of this methodological approach offer – in the light of other recent works on French discursive grammar – interesting prospects for the analysis of the structuring intern periods (discursive units defined on the basis of intonative criteria) (§3).

Mots-clefs : *clause, énonciation, macro-syntagme, période, morpho-syntaxe, pragma-syntaxe*

1. Principes fondamentaux de la *Grammaire de la période* (groupe de Fribourg)

Nous commencerons cet exposé sur la structuration interne des périodes en revenant, dans un premier temps, les principes fondamentaux qui sont aux origines de la *Grammaire de la période*. Il s'agira en fait de rappeler la définition des unités opératoires au niveau de la macrosyntaxe¹ : les « énonciations » et les « périodes ».

1.1. Les énonciations

Les énonciations se caractérisent par trois propriétés. Comme celles-ci ont été exposées en détail dans les travaux antérieurs des membres du groupe de Fribourg (Berrendonner & Béguelin, cf. bibliographie), je me contenterai d'un résumé sommaire.

Au plan textuel, elles s'incarnent dans des *clauses*, assemblages complexes de signes composés de morphèmes et/ou de syntagmes qui entretiennent entre eux des rapports de *rection* (i.e. des relations de solidarité (implication uni- ou bilatérale)) ou de *détermination* (implication unilatérale, concaténation), au sens de Hjelmslev. Les éléments qui échappent à un rapport de dépendance ou d'interdépendance morphosyntaxique ne font pas partie de la même clause.

En outre, « une énonciation actualise, en même temps qu'une clause, un schème intonatif plus ou moins complexe. Cet *intonème* est un signe mimo-gestuel qui donne des indications sur l'énonciation dont il fait partie » [Berrendonner 2003a : 94]. Dans les transcriptions du groupe de Fribourg, la transcription des phénomènes prosodiques est fondée uniquement sur l'écoute subjective du matériel discursif. « Cette façon de faire revient à rapporter chaque signifiant intonatif à un prototype, qui est censé exprimer régulièrement une valeur oppositive complexe ; autrement dit, qui a le statut d'unité -émique » [*Grammaire de la période*, à par. : chap. V, §1.3].

Enfin, les énonciations peuvent commuter avec des gestes ou en être accompagnées. On comprend dès lors en quoi leur fonction n'est plus seulement de *signifier*, mais de *communiquer* : elles modifient la schématisation cognitive planifiée par les interlocuteurs en la faisant évoluer. Si le discours désigne, dans les termes de Berrendonner, « une activité : la construction par les sujets parlants, d'un ensemble de représentations publiquement partagées, ou mémoire discursive (M) » [2002b : 24], alors les énonciations sont les *actions communicatives* qui en actualisent les différents moments. Une énonciation E^i transforme un certain état M^i de M en l'incrémentant d'informations sémiotiquement hétérogènes en vue d'aboutir à un nouvel état M^{i+1} . La formule sous (1) illustre cette idée² :

$$(1) \quad M^i \text{ — } E^i \rightarrow M^{i+1} \text{ — } E^{i+1} \rightarrow M^{i+2} \dots \rightarrow M^{i+n}$$

En fait, avec les énonciations, « on quitte le domaine de la langue comme système de signes [champ d'application de la clause], et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours [secteur des énonciations] »

¹ Rebaptisée « pragma-syntaxe » par Berrendonner [2002b], pour éviter les confusions théoriques avec les autres écoles.

² Les états M^i sont des états cognitifs interstitiels auxquels on n'a pas directement accès et dont les énonciations sont les traces. Il faut bien comprendre que les *énonciations*, dans le modèle de Berrendonner & Béguelin, ne sont pas des actes illocutoires au sens où l'entend la doctrine pragmatique traditionnelle [Searle 1969, Cresti 1995] : « la notion d'action communicative sert à figurer des opérations implicites, de niveau cognitif, et non des actes qui seraient inscrits dans le signifié des clauses et typés en langue, voire codifiés dans le lexique. En d'autres termes, elle décrit ce que l'énonciation fait et non ce que la clause énoncée dit qu'elle dit qu'elle fait. [...], elle permet en outre de figurer des opérations qui ne s'appliquent pas à un contenu propositionnel » [Berrendonner 2003a : 98].

[Benveniste 1966 : 130]. Du point de vue du groupe de Fribourg, cette rupture est assimilée à une troisième articulation du langage, au sens de Martinet.

1.2. Les périodes

Si les morphèmes dans la clause ont une syntaxe, il en va de même pour les énonciations dans la *période*³, pour laquelle trois critères de définition peuvent être invoqués :

Une période correspond à un *programme praxéologique complet* du point de vue de celui qui l'énonce : elle regroupe une ou plusieurs énonciations récursives dont la fonction est de transformer M jusqu'à aboutir à un état final stable pour les participants de l'échange langagier, c'est-à-dire à un état M¹ qui n'ait pas à faire l'objet d'une re-transformation immédiate.

Une période est structurée par la *prosodie* : l'intonation joue sur l'organisation interne des périodes autant que sur la démarcation externe dans le flux langagier, la dernière énonciation du programme étant marquée d'un intonème dit conclusif (de fin), par opposition à celles dotées d'un intonème continuatif (de suite). Dans les exemples qui suivront, les parenthèses délimitent des groupes intonatifs et les exposants S et F sont respectivement mis pour les intonèmes de suite et de fin.

Une période est une unité *interactive*. La fin des périodes coïncide donc en principe avec le passage *virtuel* du tour de parole. « Même si l'interlocuteur ne met pas toujours l'occasion à profit, les intonèmes conclusifs démarquent (...) des unités discursives formant virtuellement un tout du point de vue de l'interaction, et aptes à constituer une intervention conversationnelle achevée » [*Grammaire de la période*, à par. : chap. II, §4.3].

Exemples de périodes (nos exemples) :

- (2) (vous avancez d'une case)^S (vous remportez la victoire)^F [oral, jeu TV]
- (3) Ma mère, sa cuisine, c'est son royaume [écrit, Vandamme]
- (4) L2 : (parce que quand on est en-enfant)^S (on on peut pas faire de métier)^F
L1 : (on va qu'à l'école)^F
L2 : (l'école c'est pas un métier)^F
L1 : (ben non tu vas d'abord à l'école)^S (et après tu auras un métier)^F

(2) est une période binaire, elle est composée de deux énonciations, (3) est une période plus complexe formée de quatre membres. On compte dans l'extrait du dialogue qui figure en (4) quatre unités prosodiques de rang supérieur, soit quatre périodes.

1.3. Rappels

Avant d'en venir à la syntaxe des énonciations, mettons rappelés deux choses.

La première concerne la reconnaissance des périodes dans les transcriptions de français parlé. Le critère de définition principal de la période est de nature prosodique. La dernière énonciation d'une

³ Le terme est de Hazaël-Massieux [1983, 1985] et n'a plus le sens qu'il avait XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle, lorsqu'il était lié « à la notion d'ornement, mêlant à la syntaxe des préoccupations rhétoriques et esthétiques », précise Béguelin [2000 : 243].

période est assortie d'un intonème conclusif ou de fin d'énoncé, qui, dans le cas des énoncés assertifs, est actualisé par la chute conjointe de la mélodie au niveau grave ou infra-grave et de l'intensité, le tout suivi d'une pause et éventuellement d'une réinitialisation de la ligne de déclinaison. Mais cette caractérisation de l'intonème F tient lieu de *prototype*. Dans les productions de français parlé spontané étudiées par le groupe de Fribourg, les signaux prosodiques candidats à indiquer la fin d'une période ont des réalisations variables, tout dépend de la façon dont le locuteur entend « connoter » la fin de sa période, c'est-à-dire l'intention communicative qu'il vise en mettant un terme à son programme discursif (modalité, passage du tour, cf. Hazaël-Massieux [1985 : 152] à ce sujet). Cela n'a aucune incidence sur le découpage en périodes : les locuteurs identifient aisément les fins de périodes dans les conversations courantes⁴.

La seconde concerne le découpage d'un texte en énonciations de clauses successives. Une opération de segmentation de ce genre est une opération difficile, qui est loin d'aller de soi. Les rapports de rection ne sont pas toujours faciles à cerner.

Dans (5) et (6) le découpage en clause ne pose pas de problème :

(5) *Ma mère*, je lui écris une lettre [écrit, Vandamme]

(6) *De sa monoplace*, ses adversaires ne connaissent que l'arrière [presse]

Le segment souligné de (5) est un *nominativus pendens*. Il est n'est pas régi par le verbe « écrire », qui appelle ici un régime prépositionnel dans sa liste de sous-catégorisation (écrire ← à *quelqu'un*). Ce sont donc deux clauses autonomes mises en énonciation séparément qui forment une construction macrosyntaxique de rang supérieur. (6) présente en revanche un SP_{rép} qui est régi par un élément de la construction qui suit (l'arrière ← *de sa monoplace*). Le complément détaché en tête d'énoncé forme donc avec le reste de la construction verbale une seule et même clause.

En revanche, dans (7),

(7) *sur l'autoroute* on roule à droite [panneau autoroute, vers Grenoble]

l'absence d'indices discriminants ne permet pas de statuer sur la fonction syntaxique du locatif en tête d'énoncé. Il est impossible de dire si c'est une clause autonome (interprétation macro-) ou un complément adjoint, dont le lien avec ce qui suit relèverait davantage de la sémantique (il aurait la fonction de « complément cadratif de P », interprétation micro-).

Pour trancher entre les deux interprétations, certains seraient d'avis à invoquer la prosodie, et plus précisément la présence d'une pause ou non après le locatif en question. Bien que séduisante, cette solution n'est pas recevable. Nous allons dire rapidement pourquoi.

On sait que l'opposition « syntaxe liée vs syntaxe non-liée » ne repose pas uniquement sur l'identification des pauses. Celles-ci interviennent à peu près n'importe où dans le discours, avec des fonctions distinctes selon le contexte linguistique. Il y a donc peu de chance pour que la fonction de la

⁴ Voir tout récemment le C-ORAL-ROM [Cresti & Moneglia 2005], premier grand corpus de quatre langues romanes parlées, dans lequel l'annotation des différents types ruptures discursives [p. 26] a été fait par des spécialistes natifs sans support instrumental. Des expérimentations ont été effectuées ensuite pour vérifier la pertinence de ce découpage, et il est apparu au final que, “given the high scores on agreement, it is safe to say that the prosodically annotated data of the C-ORAL-ROM corpus are very trustworthy” [comments by Marc Swerts (Tilburg University) on the Final Report of the C-ORAL-ROM Prosodic Tagging Evaluation, cf. *Appendix* de Cresti & Moneglia 2005].

pause de (8), qui intervient au beau milieu d'un syntagme, soit d'indiquer une rupture de niveau macrosyntaxique :

(8) aucune # garantie sérieuse [ex. de Lacheret & Beaugendre]

. Par ailleurs, on ne trouve pas toujours les pauses là où on les attendrait, c'est-à-dire à la jonction de deux unités mises en énonciation séparément :

(9) (tu montes les escaliers)^S ─ (tu descends jusqu'au cinéma Star)^F [rural/inf3]

L'absence de pause entre les deux premiers groupes de (9), symbolisée par une accolade horizontale, ne veut pas forcément dire qu'on a affaire à une construction micro-syntaxique connexe.

Au total, on rappellera avec Lacheret & Beaugendre que « la pause est une unité prosodique complexe et ambiguë parce que susceptible de remplir des fonctions très diverses (...). Par ailleurs il est illusoire de penser analyser le statut fonctionnel de la pause indépendamment des autres paramètres prosodiques » [1999 : 56].

En fait, l'intonation n'est pas seulement opérante du point de vue de la structuration interne et externe des périodes, elle l'est aussi au regard de la morphosyntaxe. C'est ce que résume Béguelin quand elle dit que « les phénomènes prosodiques sont exploités par plusieurs codes superposés : ils démarquent des unités discursives, mais véhiculent également des indications sémantiques, ainsi que certaines intentions expressives » [2000 : 244]. Exemple :

(10) (*Conforama*)^S (qu'est-ce qu'on attend pour y courir)^F [oral]

(11) (*de la terrasse*)^S (on a une vue magnifique)^F [oral]

Malgré des profils intonatifs similaires, (10) et (11) ne sont pas justiciables de la même analyse syntaxique. Alors que dans (10) le SN souligné est le premier membre d'une période binaire (il est hors de la rection du verbe qui suit), (11) se présente comme une clause connexe dont le complément de verbe a été extraposé à des fins de stratification informationnelle.

Pour terminer cet excursus sur le découpage en clauses, on retiendra :

Bien que la fin d'une énonciation de clause coïncide toujours avec la fin d'un groupe intonatif, une énonciation de clause peut regrouper plusieurs groupes intonatifs. Ceci est un aspect de la théorie très important, qui empêche de fonder l'opposition micro-/macro-syntaxe sur de purs critères prosodiques.

Le type de *métanalyses*⁵ qui se manifeste dans des énoncés comme (7) ne sont pas des faiblesses du Modèle, mais « la manifestation du dynamisme du système linguistique » : « Ici comme ailleurs, la variation n'est pas un accident marginal, mais un mode de fonctionnement ordinaire du système » [Berrendonner & Béguelin 1989 : 124].

⁵ = situations variationnelles, pour lesquelles à conditions sémantico-pragmatiques équivalentes les effets communicatifs sont les mêmes [Béguelin 2003, Berrendonner 2002a].

1.4. Syntagmatique périodique

Les liens qui unissent les énonciations dans la période sont définis en vertu de rapports de *présupposition* (vers la gauche) et de *production* (vers la droite). Vers la gauche, l'énonciation d'une clause « implique la présence en mémoire de certaines informations préalables, sur lequel puisse se fonder et opérer un retraitement ». [Berrendonner, 1990 : 27]. Elle ouvre une attente qu'une énonciation à venir va combler. Vers la droite, une énonciation « entretient avec les contenus qu'elle place en mémoire un rapport de cause à effet, en vertu d'une règle de production du type 'pour que $p \in M$, il faut accomplir une énonciation de p ' » [op. cit.] : une énonciation enchaîne sur une autre en fonction des attentes laissées ouvertes par la ou les énonciations précédentes.

Les rapports pragma-syntaxiques que peuvent nouer deux énonciations sont plus ou moins ritualisés. Il existe selon toute vraisemblance des rapports privilégiés entre des groupes d'énonciations d'un même programme. Cf. les périodes binaires telles que :

- (12) (*mais le problème*)^S (c'est que je n'arrive pas à le remettre)^F [oral]
 (13) (*faire le pitre*)^S (y'a que ça qui les intéresse à leur âge)^F [oral]
 (14) (*j'en suis à la troisième partie*)^S (et ça avance)^F [C-ORAL-ROM, ffamcv05]
 (15) (*votre beau-père est venu*)^S (que vous avez consenti enfin à ouvrir)^F [*id.* fnatla01]

Dans (12) et (13), chacune des clauses soulignées introduit un référent qu'elle met en attente en vue d'un apport d'information ultérieur, qui confèrera à la période sa pertinence (elle aura atteint un but). Ces routines syntagmatiques sont de type [préparation ▷ action]. En revanche, les premières énonciations des périodes (14-15) n'ouvrent pas d'attente particulière vis-à-vis de la mémoire discursive, pourtant elles sont ponctuées d'un intonème continuatif, ce qui veut dire que le locuteur n'a pas terminé. C'est donc un rapport de type [action ◁ continuation] qui unit les membres des périodes de ce genre. La présence de connecteurs du type *et*, *que*, etc. en emploi pragma-syntaxique, permet de repérer de telles énonciations [Berrendonner, 2002b].

De tels macro-syntagmes sont à l'origine de périodes plus complexes : une période peut se composer de plusieurs macro-syntagmes. Et comme par définition ses atomes sont récursifs, il arrive qu'une même énonciation serve à la constitution de macro-syntagmes différents. C'est le cas de la deuxième énonciation de (16), qui clôture l'attente ouverte par la première énonciation en même temps qu'elle laisse prédire une nouvelle action qui la rendra pertinente [Berrendonner 2002a] :

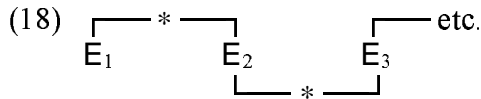
- (16) Ma mère, sa cuisine, c'est son royaume [ex. (3)]
 E₁ E₂ E₃
 préparation ▷ action
 préparation ▷ action

Même montage en série pour les clauses continuatives de la période (17),

- (17) E₁(il va sécher)^S E₂(puis ensuite on va le démouler)^S E₃(puis ensuite on va le peindre)^S
 E₄(et enfin on va le mettre en vente)^F [oral, GRE03]

pour lesquelles il y a d'abord continuation entre le couple [E₁ ◁ E₂], puis entre le couple [E₂ ◁ E₃] et enfin entre [E₃ ◁ E₄]

Afin de se figurer des chevauchements du genre (16-17), un modèle à états non déterministe convient mieux qu'un graphe arborescent, « qui exclut par principe toute intersection entre unités contiguës » [Berrendonner 2003a : 105] :



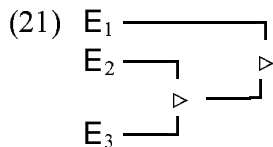
En principe, dans les périodes au moins ternaires, c'est l'intonation qui marque les regroupements privilégiés d'énonciations, instituant ainsi une hiérarchie entre les clauses d'un même programme discursif. Exemples :

(19) E₁(ces films-là)^{S+} E₂(t'en as vu un)^S E₃(tu les as tous vus)^F [oral]

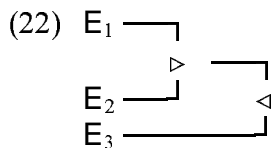
(20) E₁(j'me peigne)^S E₂(j'me lave les dents)^{S+} E₃(et on y va)^F [oral]

Les intonèmes de suite suivis d'un « + » ont un contour ascendant caractérisé par une montée de F₀ plus importante suivie d'une pause plus longue que les énonciations continuatives qui ne portent pas ce trait. Ce marqueur de structuration intra-périodique a pour fonction de regrouper dans un même bloc tous les groupes intonatifs précédents qui s'achèvent sur un ton plus bas et de créer par rapport à ce qui suit une rupture [Lacheret 2003].

Dans (19) la présence d'un continuatif majeur sur le premier terme de la période laisse penser que c'est le macro-syntagme [E₂ ▷ E₃] qui comble l'attente qu'il a ouverte. Soit une structuration interne du type :



Dans (20) c'est l'inverse. La place du S+ indique qu'il y a d'abord attente entre le couple de clause [E₁ ▷ E₂], et c'est ce macro-syntagme qu'E₃ continue. Schématiquement :



En substance, ces séquences s'apparentent à des « clauses élargies », terminologie en usage dans les travaux de Delais-Roussarie & Choi-Jonin [2004, 2005] :

La clause élargie et la clause se distinguent principalement en fonction de la hauteur sur laquelle elles s'achèvent. En effet, la frontière droite des clauses élargies est marquée par un ton haut majoritairement réalisé dans le haut du registre de la locutrice (ton Top), alors que seul un ton haut relatif est réalisé sur la dernière syllabe des clauses (ton H) [*op. cit.* 2004].

Sur cet exemple, qui leur est emprunté, sont délimitées entre parenthèses carrées la période, tandis que les barres obliques simples et doubles sont mises respectivement pour démarquer des clauses et des « clauses élargies ». La numérotation des clauses élargies est de notre fait.

- (23) [Oui //_{1} ben par exemple la semaine dernière / j'étais l'opéra //_{2} à Castres / pour avoir un opéra / il faut vraiment [rire] chercher loin //_{3} donc là / non non //_{4} c'est c'est euh ce genre de chose / on le trouve pas dans une ville euh une petite ville.//_{5}]

Cependant, d'un point de vue fonctionnel, il est dit que les clauses élargies sont formées autour d'un noyau, dont la propriété majeure est d'être autonome par rapport à son entourage discursif. Les affixes (optionnels) qui gravitent autour du noyau sont nommés « préfixes » s'ils se trouvent à gauche, « suffixes » ou « postfixes » s'ils sont à droite du noyau auxquels ils se greffent.

Le problème est que parmi les « affixes », il y en a qui peuvent être régis (= des constituants microsyntaxiques détachés), et d'autres avoir le statut de clauses autonomes (= unités macro). Dans l'exemple de Delais-Roussarie & Choi-Jonin, les circonstants détachés en tête de {3} affichent clairement ce double statut : ils peuvent passer pour être des constituants micro-syntaxiques, soit pour des clauses autonomes. L'étiquette « préfixe » qui leur est assignée ne permet pas de rendre compte de cette distinction.

Conclusion *ad interim* :

Une période n'est pas faite d'unités disjointes, hiérarchiquement emboîtées, se suivant dans un ordre déterminé, et dont l'occurrence serait prescrite par des règles de complétude syntaxique fixées *a priori*. Bien au contraire, elle s'invente au fur et à mesure qu'elle se construit [Berrendonner 2003a : 105]

1.5. Périodes sérielles

Les *périodes sérielles* sont des séquences qui intègrent un nombre indéfini d'énonciations continuatives suivies d'une conclusive en finale. L'apparition de ces complexes praxéologiques semble être lié au genre discursif : on trouve beaucoup de périodes sérielles dans les narrations (23) ou encore les prescriptions d'itinéraires (25). Exemples :

- (24) (juste à un moment)^S (j'avais un peu peur)^S (parce que tu vois on devait descendre comme ça)^S (et j'étais assuré)^S (et parce que il y avait c'était des enfants)^S (alors j'avais peur qu'ils qu'ils me qu'ils me lâchent)^S (alors ils me tenaient comme ça)^S (après moi je descendais comme ça)^S (comme une araignée)^S (je me tenais à la corde)^S (après je descendais)^S (et un moment ils m- ils me lâchaient un peu)^S (j'avais peur moi)^S (parce que j'avais peur de me blesser)^F [oral, GRE03]
- (25) (alors vous prenez la R.N.6)^S (vous passez par la carrière d'Aprin)^S (après la carrière d'Aprin vous allez toujours tout droit)^S (vous allez voir sur votre droite il y a la piscine)^S (vous continuez tout droit)^S (jusqu'à l'entrée de Saint-Jean de Maurienne)^S (il y a un rond-un rond-point)^S (vous tournez à gauche)^S (vous continuez toujours tout droit)^S (vous vous retrouvez en dessous du mag- de l'hypermarché Géant)^S (il y a un autre rond-point)^S (vous prenez à gauche le rond-point)^S (et vous descendez euh via les Pompiers)^S (tout de suite après les Pompiers)^S (vous tournez la première route à droite)^S (vous continuez tout droit)^S (et sur votre gauche)^S (vous vous avez la gare de Saint-Jean de Maurienne)^F [rural/inf6]

C'est à la structuration interne des périodes de ce dernier type, et plus précisément aux macro-syntagmes qui les constituent, que nous nous intéresserons dans la suite du développement.

Si l'on veut, comme on l'espère, pouvoir faire des hypothèses sur le statut fonctionnel de ces sous-unités périodiques (§3), il est clair que la méthode de transcription des phénomènes prosodiques,

uniquement basée sur l'appréhension subjective du signal auditif, doit être complétée par analyse phonétique instrumentale⁶. Afin d'identifier formellement les unités candidates à jouer ce rôle, nous présenterons les critères de segmentation de Lacheret [*op. cit.* et bibliographie] (§2).

2. Modélisation prosodique du français parlé : les hypothèses de Lacheret

2.1. La période intonative

⁶ Nous n'avons délibérément pas distingué dans cette transcription les intonèmes continuatifs majeurs des mineurs.

A la suite de Victorri & Fuchs, Lacheret-Dujour [2003 : XI] envisage, elle aussi, le discours comme une activité, la construction d'une « scène qui se situe dans un espace intersubjectif co-construit par les interlocuteurs » :

Au cours de l'activité de parole, se produit un processus cognitif très particulier, qui consiste pour un locuteur à essayer de construire un espace extérieur à lui-même, partageable par ses interlocuteurs, et dans lequel il donne à voir ce dont il parle comme une scène projetée devant eux. (...) (Victorri & Fuchs, 1996 : 200).

Comme chez Berrendonner & Béguelin, la syntaxe et la prosodie ne sont pas conçues comme deux dimensions disjointes l'une de l'autre : elles se relaient dans le processus de schématisation cognitive.

Une différence cependant : l'appareil définitoire utilisé par Lacheret est motivé par le fonctionnement énonciatif des formes intonatives du français [Lacheret-Dujour & Victorri 2002], et non préférentiellement orienté vers une définition praxéologique du discours. Pour le découpage en unités pertinentes, l'auteur parle de *période intonative* – le sens qu'elle donne à ce terme ne recoupant pas celui que lui accordent des chercheurs suisses. La période n'est pas définie *a priori* mais *a posteriori*, à partir d'une démarche inductive basée sur les faits de substance :

« Un premier principe de segmentation nous a donc conduit à mettre au jour, sur les bases de l'observation acoustique des données, une nouvelle unité de traitement : la *période intonative*. Il paraît nécessaire de préciser ici que le traitement adopté ne préjuge en rien de la fonction syntactico-sémantique d'une période et de son caractère plus ou moins achevé sur le plan discursif. Sur ce point, les travaux présentés se distinguent des recherches contemporaines qui s'intéressent à la structuration de l'énoncé en périodes. Dans ces dernières, en effet, la période minimale est toujours ponctuée par un intonème conclusif et correspond à une unité énonciative achevée⁷. » [Lacheret 2002]

Cette démarche inductive repose sur une observation manuelle et une modélisation informatique réalisée avec la collaboration de B. Victorri.

En pratique, chez Lacheret & Victorri, la reconnaissance des périodes intonatives repose sur deux étapes essentielles : de l'observation acoustico-phonétique à la modélisation informatique. Grâce à un va-et-vient entre découpage manuel et automatique, une technique de segmentation efficace et souple, qui repose sur la notion de « seuil » du découpage des périodes a pu être mise au point.

« Il y a décision de segmentation en période si et seulement si les quatre conditions suivantes sont réunies (cf. figure 1) :

- La durée de la pause⁸ dépasse un seuil de l'ordre de 300 ms ;
- L'amplitude du geste⁹ dépasse un seuil de l'ordre de 4 demi-tons ;
- L'amplitude du saut¹⁰ dépasse un seuil de l'ordre de 3 demi-tons ;
- Il n'y a pas de *euuh* à proximité immédiate de la pause. » [Lacheret & Victorri 2002 : 62]

⁷ Note : « cette différence s'explique méthodologiquement : étant donné la méthode *bottom-up* adoptée ici, une unité quelle qu'elle soit est d'abord une unité purement signifiante avant d'être une unité fonctionnelle ».

⁸ « Intervalle entre deux portions de f0 ».

⁹ « Différence de hauteur entre le dernier extremum de la f0 et la moyenne de f0 sur toute la portion de signale qui précède la pause ».

¹⁰ « différence de hauteur entre le dernier extremum de f0 précédant la pause et la première valeur de f0 suivant la pause ».

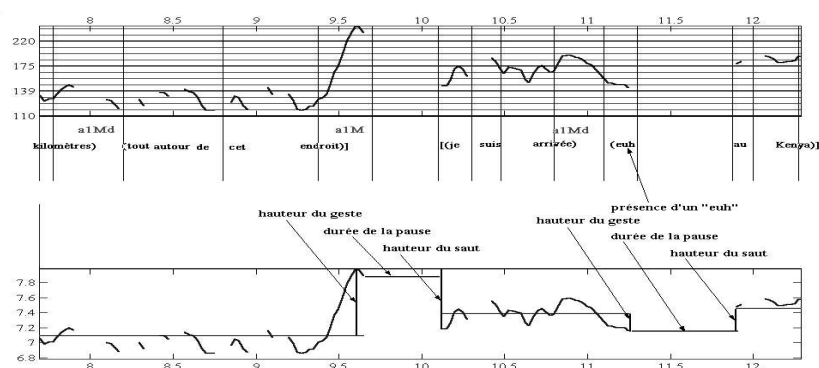


Figure 1 : Illustration des quatre paramètres utilisés pour le découpage automatique en périodes intonatives

2.2. Période intonative et syntaxe

En discours, la période intonative ne s'aligne pas toujours sur la phrase syntaxique (cas 1.). Elle peut en effet regrouper plusieurs phrases syntaxiques (cas 2.) ou alors en segmenter une en deux (cas 3.) :

Cas 1. Période = Phrase Syntaxique	Cas 2. Période = unité englobante condensation	Cas 3. Période = unité éclatante dislocation
<i>j'avais euh une circonscription euh un rayon d'action d'à peu près euh # 100 km tout autour de cet endroit #</i>	<i>oui j'suis arrivée alors la première fois en 49 euh juste par hasard euh j'y ai passé deux semaines # j'ai trouvé que c'était un pays formidable je suis venue m'y installer fin 50 #</i>	<i>à l'étranger nous portons environ 80 projets sur euh les différents continents # des projets soit d'urgence soit d'action de long terme ou de réhabilitation</i>

Tableau 1 : Périodes intonatives et phrases syntaxiques [Lacheret 2003]

2.3. Périodes et macro-périodes

Dans ce modèle, la hiérarchie *prosodique* interne à une période intonative est déterminée par un critère phonologique générique d'inclusion, *i.e.* de dominance, qui peut s'actualiser sous l'angle phonétique

par différents paramètres (degrés de proéminence terminale, forme et dynamique des mouvements mélodiques, degré d'allongement syllabique terminal des groupes).

Quant au séquençage périodique de l'énoncé (transition d'une période à une autre), il semble motivé par différents facteurs. Il est de ce fait *polyfonctionnel*, signalant changement d'orientation thématique, mise en valeur du focus ou, au contraire, parenthésage discursif et, plus classiquement, marquage conclusif pour les périodes dont le mouvement terminal est descendant dans le niveau grave ou infra-grave, qui délimitent des séquences d'intégration plus vastes, des *macro-périodes* [Lacheret 2003 : 129-133].

2.4. Retour sur l'exemple (25)

Sur de telles bases, la prescription d'itinéraire transcrite plus haut en (25) se laisserait segmenter de la manière suivante. Les parenthèses rondes délimitent toujours des groupes intonatifs, dont l'intégration en périodes intonatives est signalée par un retour à la ligne¹¹.

- {1} (alors vous prenez la R.N.6)^{S+}
- {2} (vous passez par la carrière d'Aprin)^{S+}
- {3} (après la carrière d'Aprin)^S (vous allez toujours tout droit)^{S+}
- {4} (vous allez voir sur votre droite)^S (il y a la piscine)^{S+}
- {5} (vous continuez tout droit)^S (jusqu'à l'entrée de Saint-Jean de Maurienne)^S (il y a un rond- un rond-point)^{S+}
- {6} (vous tournez à gauche)^{S+}
- {7} (vous continuez toujours tout droit)^{S+}
- {8} (vous vous retrouvez en dessous du mag- de l'hypermarché Géant)^{S+}
- {9} (il y a un autre rond-point)^{S+}
- {10} (vous prenez à gauche le rond-point)^{S+}
- {11} (et vous descendez euh via les Pompiers)^{S+}
- {12} (tout de suite après les Pompiers)^S (vous tournez la première route à droite)^{S+}
- {13} (vous continuez tout droit)^S (et sur votre gauche)^S (vous vous avez la gare de Saint-Jean de Maurienne)^F

Dans la suite de cette étude, et conformément à ce qui a été annoncé plus haut, nous nous intéresserons de manière un peu fine au fonctionnement d'unités qui correspondent simultanément à des couples ou séries d'énonciations selon le Modèle fribourgeois et à des périodes intonatives selon Lacheret. Les séquences étudiées relèvent d'un corpus de travail bien particulier, les indications d'itinéraires, dans lequel le problème de l'articulation énonciative se pose aux confins de la prosodie, de la syntaxe et de la sémantique (indication de la trajectoire). C'est ici le cas des séquences telles que {5}. Si on suppose que les deux premiers groupes intonatifs qui le composent ne forment qu'une seule clause, on aurait du mal à dire que le troisième groupe intonatif qui suit est morphosyntaxiquement dépendant d'un élément de la construction verbale précédente.

3. Premières observations sur les macro-syntagmes

3.1. À propos de la syntaxe interne des macro-syntagmes

¹¹ Ce découpage est une sortie hypothétique, l'exemple n'ayant pas été passé dans ANALOR, simplement analysé dans Praat.

Les relations qui lient les énonciations des macro-syntagmes sont toutes fondées sur des routines pragma-syntaxiques, telles qu'on les a présentées *supra* (§1.4). Voici d'autres exemples, plus ou moins complexes, tirés d'autres extraits de corpus :

(26) $E_3(\text{ensuite il y a des escaliers})^S E_2(\text{tu descends les escaliers})^{S+}$ [ex. (9)]

(27) $E_1(\text{vous voyez la montée là-haut})^S E_2(\text{donc euh vous la passez})^{S+} E_3(\text{vous arrivez sur Hermillon})^{S+}$ [rural/inf7]

(28) $E_1(\text{ensuite il y a une ligne droite})^S E_2(\text{vous allez à droite})^{S+} E_3(\text{et euh vous continuez})^S E_4(\text{et vous tombez sur la gare})^F$ [rural/inf10]

(26) peut être considéré comme un macro-syntagme binaire construit sur la routine $[E_1 \triangleright E_2]$ alors que (27) se compose de deux macro-syntagmes adjacents, montés en série, cf. (16) :

$(\text{vous voyez la montée là-haut})^S$	$(\text{donc euh vous la passez})^{S+}$	$(\text{vous arrivez sur Hermillon})^{S+}$
E_1	E_2	E_3
préparation	action	action
	\triangleright	
	préparation	\triangleright action

(28) a une structure plus complexe. E_1 ouvre une attente¹² que sature E_2 , ce qui donne naissance à un premier macro-syntagme $[E_1 \triangleright E_2]$. L'ensemble est continué par le macro-syntagme E_3 qui est elle-même continuée par E_4 . On peut schématiser ainsi la structure de ce macro-syntagme :

(29) E_1	—		(ensuite il y a une ligne droite) ^S
	\triangleright	—	
E_2	—	\triangleleft	(vous allez à droite) ^{S+}
E_3	—	\triangleleft	(et euh vous continuez) ^S
E_4	—	\triangleleft	(et vous tombez sur la gare) ^F

3.2. À propos de la syntaxe externe des macro-syntagmes

Quant aux relations externes entre les macrosyntagmes {1-13}, celles-ci apparaissent *la plupart du temps* non spécifiées¹³. En principe, elles ne présupposent en principe pas une énonciation préalable ou

¹² Dire quel est le lieu-source de cette nouvelle portion de la trajectoire n'est pas une opération pertinente au regard de M, ce qui veut dire qu'elle ne sert que de support à une énonciation postérieure (une indication de mouvement à partir de ce site).

une énonciation postérieure, on voudrait dire qu'elles sont autonomes par rapport au contexte¹⁴. Elles pourraient à ce titre fonctionner comme des périodes. Cependant, d'un autre point de vue, la logique de leur succession obéit aux nécessités référentielles liées à l'indication d'itinéraire.

Un autre fait qui les apparente aux périodes, c'est que ces séquences correspondent à des énonciations ou des groupes d'énonciations qui indiquent qu'une étape est franchie dans le programme discursif en cours. Les macro-syntagmes de ce corpus actualisent des injonctions de divers types, qui ont le statut d'instructions sur la trajectoire. Celles-ci sont exprimables, avec toutes les précautions d'usage requises, en terme de traits sémantiques : localisation, orientation, direction, repérage, manière, durée, etc. du déplacement. La manière dont ces instructions sont empaquetées dépend surtout des styles inter-individuels : « les sujets parlants disposent apparemment d'une assez grande liberté pour découper ainsi leur travail discursif en épisodes praxéologiques distincts » [Berrendonner 2003b]. Il n'appartient qu'à eux de grouper ou isoler ces instructions comme bon leur semble (cela tient surtout à leur capacité à conceptualiser la trajectoire demandée mais aussi à leur désir de ménager ou non l'interlocuteur, et à bien d'autres facteurs dont l'inventaire reste à dresser).

C'est en cela que le macro-syntagme serait une espèce d'unité discursive qu'on aurait voulu qualifier de « complète » (il évoque une instruction de parcours capitale) ; cependant c'est une unité qui est sans cesse recyclée sur le vif par le sujet parlant, qui complexifie son programme par à-coups successifs, le faisant évoluer pas à pas (au fur et à mesure qu'il se souvient des actions à effectuer pour se rendre du point O au point Z), remettant à plus tard la chute de sa pensée¹⁵.

Les étapes que le locuteur atteint à chaque fois qu'il performe une instruction ne sont pas des étapes matérielles mais des étapes cognitives. Dès lors, si on se cantonne à chercher les référents textuels qui évoquent un lieu dans un discours d'itinéraire pour en déterminer la structure référentielle¹⁶, on risque de manquer des regroupements. Surtout parce qu'on sait que les objets-de-discours ne sont pas tous verbalisés explicitement dans les discours (cf. Béguelin & Apothéloz [1998]). Les énonciations enchaînent non pas sur des contenus textuels mais des états de mémoire discursive (cf. formule exposée sous (1)) :

¹³ Certains macro-syntagmes sont introduits par des connecteurs en emploi pragma-syntaxique, qui indiquent que les énonciations qu'ils introduisent marquent une continuation.

¹⁴ Cette relation est dite « asynaptique » [Berrendonner 2002b et *Grammaire de la période*, à par. : chap. XV].

¹⁵ Cf. déjà Morel & Danon-Boileau [1998]. Pour eux l'unité pertinente du français parlé est le *paragraphe oral* (« Nous appelons *paragraphe oral* l'unité d'analyse de la parole spontanée, l'unité maximale susceptible d'une 'grammaire' au delà de laquelle les relations entre éléments relèvent de l'analyse de discours » [op. cit. : 21]). Celui-ci se compose au minimum d'un rhème, éventuellement précédé d'un préambule et/ou suivi d'un postrhème. En principe, le paragraphe oral se démarque par la chute conjointe et rapide (sans allongement) de l'intensité et de F0 au niveau bas sur la dernière syllabe [op. cit. : 23], au même titre que la période de Berrendonner (toutes précautions de contexte gardées, bien entendu. Nous ne disons pas que une période chez Berrendonner = un paragraphe oral chez Morel & Danon-Boileau, mais que la fin des paragraphes oraux et des périodes est délimitée par à peu près les mêmes critères). Cependant, il arrive que les rhèmes, noyaux de paragraphes par définition, ne délimitent pas des fins de paragraphe :

« La remontée de F0 sur la syllabe finale d'un constituant ou d'un ensemble de constituants ('préambule, rhème' ou 'rhème' 'rhème') a pour effet rétroactif d'unifier cet ensemble, en lui conférant le statut préambule du texte oral qui suit, et cela quelque soit son statut discursif au plan segmental. » [op. cit.].

Morel parle de « re-catégorisation du rhème en préambule pour la suite » [2003]. Là où on attendrait une fin de paragraphe (une unité discursive complète), on a en fait une re-catégorisation du contenu qui va servir de support pour la suite. C'est le même paradoxe que l'on observe avec les paquets d'énonciations : ils donnent l'impression que l'on a atteint un sous-but dans le programme en cours (que le locuteur a terminé une instruction), mais sans pour autant être achevés d'un point de vue discursif (intonation continuative).

¹⁶ Cf. Ricalens et al [2005]

- (30) {1} (après vous allez tout droit)^S (vous traversez le Forum)^{S+}
 {2} (arrivé au bout du Forum)^S (vous montez les escaliers)^{S+}
 {3} (et vous prenez tout de suite à gauche)^F [rural/inf1]

Si le passage du premier macro-syntagme au second se fait par la reprise de la mention du lieu « le Forum », dans le passage de {2} à {3}, le locuteur ne juge pas nécessaire de préciser qu'on effectuera l'instruction « prendre à gauche » une fois atteint le sommet des marches de l'escalier, et cela ne pose pas de problème de compréhension.

4. Conclusion

L'objectif de cet article était d'entamer une étude des propriétés de l'articulation en macro-syntagmes, unités d'intégration prosodique de rang supérieur à l'énonciation et inférieur à la période, au sens que le groupe de Fribourg donne à ces termes (§1). Nous avons essayé de nous servir des critères phonétiques employés par Lacheret pour juger du format des macro-syntagmes dans des périodes-listes qui relèvent d'un genre bien particulier, celui des indications d'itinéraire (§2). Enfin,

nous avons vu que les macro-syntagmes combinaient certaines caractéristiques de la période fribourgeoise (ils indiquent qu'une étape-but dans la programmation est atteinte) et celles de l'énonciation (simple action communicative comprise dans un programme discursif plus vaste). D'un point de vue interne, ces regroupements privilégiés d'énonciations peuvent être décrits par des routines pragma-syntaxiques bien précises, alors qu'à l'externe, ils apparaissent comme relativement autonomes (§3). Reste encore à dresser un inventaire plus complet des différentes configurations relevant de ce niveau d'analyse, et à mettre au jour les facteurs qui déterminent l'articulation en macro-syntagmes à l'intérieur de l'unité (macro-)périodique¹⁷.

Références

BEGUELIN M.-J. (2000), *De la phrase aux énoncés : grammaires scolaires et descriptions linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot

¹⁷ Dans sa version finale, cet article doit beaucoup aux remarques que nous ont faites plusieurs relecteurs (relecteur anonyme, Marie-José Béguelin, Alain Berrendonner et Anne Lacheret). Nous assumons cependant la responsabilité des erreurs et omissions qu'il pourrait contenir.

- BEGUELIN M.-J. (2002), Clause, période ou autre ? La phrase graphique et les niveaux de l'analyse, *Verbum* 24, 85-108
- BEGUELIN M.-J. (2003), Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation, in Scarano A. (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni, 111-132
- BEGUELIN M.-J. & APOTHELOZ D. (1998), Construction de la référence et stratégies de désignation, in Tasmowski-De Ryck L., De Mulder, W. & Veters C. (eds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, 31-54
- BENVENISTE E. (1966), *Problèmes de linguistique générale, vol. 1*, Paris, Gallimard
- BERRENDONNER A. (1990), Pour une macro-syntaxe, *Travaux de linguistiques* 21, 25-36.
- BERRENDONNER A. (1993), Périodes, in Parret H. (ed.), *La temporalité du discours*, Louvain, Presses Universitaires, 47-61
- BERRENDONNER A. (2002a), Les deux syntaxes, *Verbum* 24, 23-35
- BERRENDONNER A. (2002b), Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques, in Andersen H.L. & Nölke H. (eds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 23-41
- BERRENDONNER A. (2003a), Eléments pour une macro-syntaxe : actions communicatives, types de clauses, structures périodiques, in Scarano A. (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni, 93-110
- BERRENDONNER A. (2003b), Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques, in Rabatel A. (ed.), *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*, Lyon, Presses Universitaires, 249-264
- BERRENDONNER A. & BEGUELIN M.-J. (1989), Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique, *Langue française* 81, 99-124
- BLANCHE-BENVENISTE C. et al. (1990), *Le français parlé – Etudes grammaticales*, Paris, CNRS
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2003), Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe, in Scarano A. (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni, 53-75
- CRESTI E. (1995), Speech acts and informational units, in Fava E. (ed.), *Speech acts and Linguistic research. Proceedings of the Symposium, State University at Buffalo*, Padova, Nemo, 89-107
- CRESTI E. & MONEGLIA M. (2005), *C-ORAL-ROM. Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*, Amsterdam, Benjamins
- DELATTRE. (1966). Les dix intonations de base du français. *French Review*, 40/1, 1-14
- DELAIS-ROUSSARIE E. & CHOI-JONIN I. (2004), Existent-ils des indices intonatifs de segmentation en unités macro-syntaxiques ?, JEP / TALN / RECITAL, 19-22 avril 2004, Fès, Maroc

DELAIS-ROUSSARIE E. & CHOI-JONIN I. (2005), L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-prosodique, *Colloque Typologie et modélisation de la coordination et de la subordination*, Paris.

DEULOFEU J. (ici même), The limits between syntax and discourse in the analysis of 'peripheral' constituents : towards a solution in 'parallel architecture' model of linguistic typology.

GROUPE DE FRIBOURG (à par.), *Grammaire de la période*

HAZAËL-MASSIEUX M.-C. (1983), Le rôle de l'intonation dans la définition et la structuration de l'unité du discours, *BSL 78-1*, 99-100

HAZAËL-MASSIEUX M.-C. (1985), Les apports d'une grammaire de la langue orale à l'étude des relations syntaxiques : à propos du créole de Guadeloupe, *Les relations syntaxiques, Travaux du cercle linguistique d'Aix*, Université de Provence, 141-162

LACHERET-DUJOUR A. (2002), *Modélisation prosodique du français parlé*, HDR, Université Paris-X, Nanterre

LACHERET-DUJOUR A. (2003), *La prosodie des circonstants en français parlé*

LACHERET-DUJOUR A. & BEAUGENDRE F. (1999), *La prosodie du français*, Paris, CNRS

LACHERET-DUJOUR A. & VICTORRI B. (2002), La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques, *Verbum 24*, 55-73

MOREL M.-A. (2003), Le paragraphe intonatif et ses variations dans le débat oral, *Modèles linguistiques 48*

MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998), *Grammaire de l'intonation*, Paris/Gap, Ophrys

RICALENS K., SARDA L. & CORNISH F. (2005), Prescriptions d'itinéraires : rôles de l'organisation spatio-temporelle, de la structure référentielle, de la mémoire et du genre, *French Language Studies 15*, 195-218

ROSSI M. (1999), *L'intonation. Le système du français*, Paris/Gap, Ophrys

SIMON A.-C. (2004), *La structuration prosodique du discours en français : une approche multidimensionnelle et expérientielle*, Berne, Peter Lang

SEARLE J. (1972), *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Herman

SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit